

Le Cerac à l'ère de l'auto-emploi

La convention signée hier avec le FNE inaugure pour le Cercle des amis du Cameroun un nouveau combat pour l'autonomisation des couches sociales défavorisées.



Ce n'est pas un revirement à 180 degrés de l'action du Cercle des amis du Cameroun, (Cerac). Mais, c'est bien le début d'une nouvelle ère dans l'haletante et noble mission d'amélioration des conditions de vie des couches sociales les plus défavorisées que s'est assignée cette association. Une ère qui passe par une autonomisation et l'encouragement de l'auto-emploi de ces personnes à qui la nature n'a pas été tendre. " Jusqu'à présent, le Cerac donnait, affirme un cadre de l'association. On ne supprime pas les dons, mais nous nous dirigeons vers une forme d'autonomie des personnes nécessiteuses. " Traduction : le CERAC apprendra à pêcher, aux couches défavorisées, au lieu de leur donner tout le temps du poisson, selon un dicton asiatique bien connu. La convention signée hier entre le Cercle des amis du Cameroun et le Fonds national de l'Emploi (FNE) matérialisait ainsi cette nouvelle vision prônée par la présidente fondatrice du Cerac, la première dame du Cameroun, Chantal Biya.

Au siège de l'association hier, la coordinatrice générale, Gladys Inoni, qui représentait la présidente fondatrice Chantal Biya, a déclaré que la convention arrive à point nommé, et constitue une étape charnière dans le cadre de leur présence sur le terrain. " Les aides ponctuelles du Cerac avaient tendance à maintenir les couches défavorisées dans la dépendance. Sans abandonner ce type d'aide qui demeure nécessaire dans certains cas, nous envisageons, avec l'appui du FNE, d'adopter aussi une approche beaucoup plus participative, visant à terme, une autonomie financière des potentiels bénéficiaires ", a précisé Gladys Inoni. Celle-ci n'a pas terminé sans rappeler toute la gratitude de la présidente fondatrice Chantal Biya au directeur général Camille Moute à Bidias. La structure que dirige ce dernier est bien connue pour son expérience sur le terrain de l'emploi et de l'auto-emploi. Selon le DG du FNE, honoré de contribuer à l'action de la première dame pour lutter contre la précarité, le partenariat vise à rendre les couches vulnérables autonomes.

" Nous sommes là dans le cadre de la promotion des activités génératrices de revenus et de l'auto-emploi ", a déclaré Camille Moute à Bidias. Car, selon lui, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés, le gouvernement a besoin de l'implication des acteurs sociaux tels que le Cerac. 10 projets sont déjà ainsi été retenus par province. Soit 100 au total. Concrètement, il s'agit de financer de petits projets de six mois à un an, des personnes vulnérables et des zones rurales : vente de beignets, poisson à la braise, teinture, cacaoculture, etc. Les bénéficiaires ainsi financés doivent en contrepartie rembourser cette aide, avec un intérêt de 6%, une fois l'activité florissante.

Source : Alain TCHAKOUNTE [03/08/2006] (CT)